

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 février 2010

ORGANISATION DU DÉBAT PUBLIC SUR LES PROBLÈMES ÉTHIQUES - (n° 2276)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 6

présenté par
M. Dussopt, Mme Génisson, Mme Karamanli
et les membres du groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

ARTICLE PREMIER

À la dernière phrase de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« à l'initiative du »,

les mots :

« par le ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à clarifier les termes de cette proposition en précisant que le débat est organisé par le CCNCE.